

SOU DES ECOLES - ARCHAMPS

Réunion : Réunion du 07.03.2019
Lieu : Salle de musique - Archamps
Participants : Maya Bianchi, Alexandra Charbonnier, Nicolas Dunand, Charlotte Estrade, Sophie Kéberlé, Stéphanie Louis
Excusés : Mikaël Bolliet, Céline Bonvin, Christel Denizot

ORDRE DU JOUR

1. Bilan du bal
2. Bilan de la vente de gâteaux
3. Théâtre
4. Vide grenier
5. Aménagement
6. Vente de fleurs
7. Saint-Maurice
8. Carnaval
9. Fête de Noël
10. Divers

1. **Bilan du Bal**

Il y a eu moins d'inscriptions que l'an dernier (191 contre 215), en revanche les recettes du bar et de la tombola ont mieux marché. Les achats de boissons et de nourriture ont été moins élevés. Au final, le bénéfice est meilleur en 2019 (2'439 euros contre 2'214 euros en 2018). Merci à tous les bénévoles !

2. **Bilan de la vente de gâteaux**

La vente de gâteaux de février a globalement moins bien marché que celle de la rentrée. Il y a eu deux fois moins de gâteaux et la vente s'est donc terminée plus tôt. Plusieurs parents n'avaient pas eu le mot, prévoir de les mettre au minimum deux semaines avant. Petite demande des élèves... plus de chocolat !

3. **Théâtre**

A ce jour, il y a environ 30 personnes inscrites, et environ le même nombre en prévision (en 2018, total de 74). Un mail a été transmis pour diffuser la publicité aux écoles de Neydens et St-Julien. Nous allons voir s'il est possible d'envoyer l'information à tous les parents de l'école de Collonges-sous-Salève (l'école fonctionne par mail, et non par cahier). Le Doodle, et une relance, ont été faits, il manque encore quelques volontaires.

4. Vide grenier

Les préparatifs sont en cours. L'arrêté de circulation est demandé avec une mise à disposition de panneaux de signalisations pour indiquer le parking de la mairie et éviter les débordements au niveau du stationnement. Une information aux riverains (route de Chez Pugin) sera transmise aux habitants de la rue pour leur indiquer le schéma de circulation pendant la manifestation. La zone d'exposition pourra être étendue sur la route de Blécheins en direction du giratoire pour compenser la zone perdue par l'Agorespace. Des toilettes seront mises à disposition par la mairie pour compenser la fermeture des toilettes actuelles (et la construction en cours des nouveaux). La zone de travaux (boulangerie et toilettes) va restreindre la zone "technique" pour le Sou (bar, cuisine, etc.) mais les accès au local (Sou et comité des fêtes) seront conservés.

5. Aménagement

Une demande a été faite pour la création d'un bâtiment en dur, type bar avec banque de froid, friteuse fixe, barbecue... et zone de stockage sur la place des anciennes écoles (jeux enfants ou à proximité). L'idée étant de s'éviter les transferts de matériels lors des manifestations qui ont principalement lieu sur cette zone (parc) et qui sera très proche de la future école. Les associations qui le souhaitent pourraient utiliser ce local pour organiser les manifestations. Cette idée est prise en compte par la mairie qui la proposera dans le cadre du réaménagement de la zone du stade, probablement à partir de 2020. Il y aura une réflexion avec la mise à disposition de l'école actuelle et de sa reconversion en bâtiment à usage mixte (asso, commerce...)

6. Vente de fleurs

Il faut voir où en est le bon de commande, et le transmettre à la mairie pour l'intégrer dans le journal. Lors de l'envoi du Doodle, préciser qu'il serait bien d'avoir quelqu'un qui s'y connaît un peu en fleurs.

7. Saint-Maurice

Il serait intéressant de voir si le Sou peut proposer des activités pour dynamiser cette fête "historique" pour le village, et voir pour motiver les autres associations à participer et à s'impliquer. Il faudrait créer un groupe de travail pour y réfléchir, avant les vacances d'été afin d'être prêt pour la fête en septembre.

Rappeler aux parents de répondre au questionnaire transmis via le bulletin d'information de la commune.

8. Carnaval

Il aura lieu le samedi 6 avril. Le schéma est identique aux années précédentes, l'organisation est en cours. Arrivée à Archamps et buvette, restauration sur la zone "anciennes écoles/parc". On brûle le bonhomme hiver comme l'an dernier. Voir si il y a des idées de nouveaux stands/animations...

9. Fête de Noël

Elle aura lieu le dimanche 8 décembre 2019.

10. Divers

La demande de tables et chaises pour le local du Sou a été prise en compte par la mairie, vous pouvez venir nombreux !

Il serait judicieux de faire un rappel à la mairie avant les manifestations afin qu'elle les affiche sur le panneau lumineux.

Prochaine réunion jeudi 4 avril à 20h15